

## SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2020

Lundi, le 6 juillet 2020, se tient avec l'application ZOOM et à huis clos (public non-autorisé), autorisé en vertu de l'arrêté ministériel du ministère de la Santé et des Services sociaux relatif à la pandémie de la Covid-19, la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Cette séance est sous la présidence de Mme la maire Catherine Morissette, présente virtuellement via l'application Zoom.

Sont présents virtuellement (via zoom):

M. le conseiller	Paul Pineault
Mme la conseillère	Sylvie Larouche
M. le conseiller	Germain Grenon
M. le conseiller	André Dufour
M. le conseiller	Philippe Dufour
M. le conseiller	Richard Sirois

M. Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général, assiste aussi virtuellement à la séance.

171-2020

### **Acceptation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 juillet 2020.**

---

- 1.0 PENSÉE.**
- 2.0 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI, 6 JUILLET 2020.**
- 3.0 ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX :**
  - 3.1** Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020.
  - 3.2** Séance spéciale du 22 juin 2020.
- 4.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE :**
  - 4.1** Caserne incendie – Étude des soumissions.
- 5.0 HYGIÈNE DU MILIEU:**
  - 5.1** Caractérisation – Terrain Martel/Lévesque.
  - 5.2** Demande d'aqueduc – 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> chemins du Lac Clair.
- 6.0 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE:**
  - 6.1** Période de vacances – Émission des permis de construction.
- 7.0 LOISIRS ET CULTURE:**
  - 7.1** Autorisation de travaux:
    - 7.1.1** Domaine-des-Pins
    - 7.1.2** Camping
    - 7.1.3** Terrain de balle
    - 7.1.4** Douches – Chambres des joueurs – Aréna.
  - 7.2** Horaire – Centre de conditionnement physique.

**8.0 CORRESPONDANCE.**

**9.0 AFFAIRES NOUVELLES :**

- 9.1** Mandat – Développement – Secteur alpin.
- 9.2** Projet – Valineige.
- 9.3** Vente de terrain – Parc industriel – Autorisation.
- 9.4** Prolongement – Aqueduc et égout – Parc industriel.
- 9.5** Demande – Achat de terrain – M. Patrice Lavoie.

**10.0 COMITÉ :**

- 10.1** \_\_\_\_\_
- 10.2** \_\_\_\_\_
- 10.3** \_\_\_\_\_

**11.0 ACCEPTATION DES COMPTES.**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. le conseiller Richard Sirois, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 juillet 2020, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**172-2020**

**Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020.**

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**173-2020**

**Acceptation du procès-verbal de la séance spéciale du 22 juin 2020.**

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 22 juin 2020, 19 h, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**174-2020**

**Caserne incendie – Étude des soumissions.**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau a procédé à un appel d'offres public pour la construction d'une caserne incendie;

**CONSIDÉRANT** les soumissions reçues :

<b>ENTREPRISES</b>	<b>SOUMISSION</b>
Ger-Ro construction	1 684 153,80 \$
Constructions Tect-Hab	1 694 294,60 \$
Amec construction	1 697 950,00 \$
Construction Gauthier	1 832 586,53 \$
Constructions Technipro	1 836 150,75 \$
Construction Méthodex	1 884 055,08 \$

**CONSIDÉRANT** que 2 des soumissions reçues ont été jugées non-conformes en raison de certains documents manquants, soit:

- Amec construction
- Construction Gauthier

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau retienne, conformément aux dispositions du Code municipal, la proposition du plus bas soumissionnaire conforme, soit :

- Ger-Ro construction 1 684 153,83 \$ (taxes incluses)

et que Mme le maire Catherine Morissette et M. le secrétaire-trésorier et directeur général Daniel Hudon soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document découlant des présentes.

M. le conseiller Germain Grenon n'enregistre pas son vote sur cette résolution en invoquant l'article 164 du Code municipal, 300 et suivants de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**175-2020**

**Caractérisation – Terrain Martel/Lévesque.**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau octroie un contrat de caractérisation de sol pour le lot 5 912 003 à WSP au coût de 5 900 \$ (plus taxes applicables). Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

176-2020

**Demande d'aqueduc – 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> chemins du lac Clair.**

**CONSIDÉRANT** la demande reçue de M. Mario Bélanger demandant à la Municipalité de brancher un projet d'un nouveau réseau privé d'aqueduc desservant 38 propriétés des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> chemins du lac Clair;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité est en accord pour faire installer une boîte de service à la limite de l'emprise du chemin Lévesque sous réserve que lui soit confirmé le diamètre de la conduite du réseau privé ainsi que la quantité de clients qu'il desservira afin de s'assurer de la capacité physique de ses installations à desservir ce réseau privé.

**POUR CES MOTIFS:**

Il est proposé par M. le conseiller Richard Sirois, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise M. le secrétaire trésorier et directeur général Daniel Hudon à mandater une firme d'ingénierie pour valider la capacité du réseau d'aqueduc municipal du chemin Lévesque à desservir le réseau privé projeté des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> chemins du lac Clair d'environ 38 résidences. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

177-2020

**Période de vacances – Émission des permis de construction.**

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise Mme Caroline Boies, à émettre les permis de construction pendant la période de vacances de l'inspecteur municipal, soit du 10 au 21 août inclusivement. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

178-2020

**Autorisation de travaux – Domaine-des-Pins.**

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise des travaux de réfection du revêtement extérieur du Domaine-des-Pins pour un montant estimatif de 98 000 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**179-2020**

**Autorisation de travaux – Camping.**

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise des travaux de remplacement des portes et fenêtres du bâtiment principal du camping municipal Oasis pour un montant estimatif de 18 500 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**180-2020**

**Autorisation de travaux – Terrain de balle.**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise des travaux d'amélioration du terrain de balle pour un montant estimatif de 11 600 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**181-2020**

**Autorisation de travaux – Douches – Chambre des joueurs - Aréna.**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise des travaux de réfection des douches des chambres des joueurs à l'aréna pour un montant estimatif de 40 000 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**182-2020**

**Horaire – Centre de conditionnement physique.**

**CONSIDÉRANT** la période actuelle de la Covid et les restrictions applicables aux salles de conditionnement physique;

**CONSIDÉRANT** que la période estivale en est une naturellement moins achalandée.

**POUR CES MOTIFS:**

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que l'horaire d'ouverture du Centre de conditionnement physique soit modifié tel que ci-bas jusqu'à nouvel ordre, soit:

- Du lundi au vendredi de 6 h à 13 h et de 17 h à 20 h
- Fermé les samedis et dimanches

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

### **Correspondance:**

- 1) Le 29 mai 2020, Mme Dana Ades-Landy, vice-présidente principale pour la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, sollicitant un don de la Municipalité à leur programme Cœur+AVC pour les femmes.
- 2) Le 29 mai 2020, M. Hubert Bolduc, de La Route des Légendes, offrant à la Municipalité, de participer au circuit audio-touristique: La Route des Légendes Version 2.0. Coût: 850\$/plus taxes applicables.
- 3) Le 3 juin 2020, M. Jean-Sébastien Dion, directeur à la direction de l'organisation policière au ministère de la Sécurité publique, informant la Municipalité que dans le contexte actuel de la pandémie de la Covid-19, un report des échéances du paiement de la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec a été accordé pour les 30 septembre et 1<sup>er</sup> décembre 2020.
- 4) Le 8 juin 2020, M. Normand Fauchon, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, informant la Municipalité que le projet du sentier Chute-aux-Galets n'a pas été retenu dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air.
- 5) Le 9 juin 2020, la Commission de protection du territoire agricole du Québec, informant la Municipalité, suite à son désistement, de la fermeture du dossier relatif à Production des Chutes inc.
- 6) Le 10 juin 2020, Mme Suzie Gauthier ainsi que les résidents du 5<sup>e</sup> chemin du lac Sébastien, informant la Municipalité de leur souhait de faire retirer de la liste des chemins à entretenir, cette partie de chemin.
- 7) Le 12 juin 2020, M. Frédéric Guay, sous-ministre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, informant la Municipalité, que dans le cadre du contexte actuel de la pandémie de la Covid-19, la Semaine de la municipalité se tiendra sous une formule virtuelle mais que la cérémonie du Mérite municipal ne se tiendra pas
- 8) Le 16 juin 2020, Mme Diane Labbé, de la direction générale des finances municipales et des programmes au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, informant la Municipalité que le règlement d'emprunt 500 adopté au montant de 270 868 \$ a été approuvé pour une somme de 220 894\$.
- 9) Le 18 juin 2020, M. Marc Tremblay, de la MRC du Fjord-du-Saguenay, informant la Municipalité du début de la procédure de consultation publique sur la planification forestière 2020-2021 sur les terres publiques intramunicipales sous sa gestion qui se tiendra du 15 juin au 9 juillet 2020.
- 10) Le 23 juin 2020, M. Gaétan Taillon, de Taillon et Savard, arpenteurs-géomètres, transmettant à la Municipalité aux noms de leurs clients, une demande d'achat d'une partie de terrain de 2.3 m<sup>2</sup> afin de régulariser un empiètement d'un garage au 77, rue de Courchevel.

- 11) Le 25 juin 2020, Mme Josée Letendre, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec, informant la Municipalité d'un manquement relatif à des travaux de déboisement et de déblaiement effectués par la Municipalité dans un milieu humide (tourbière) sans autorisation situé sur le lot 5 912 003, et que le ministère se réserve le droit d'imposer une amende à cet effet.
- 12) Le 30 juin 2020, M. François Vincent, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, soulignant l'importance d'encourager les commerces locaux.
- 13) Le 30 juin 2020, Mme Sophie Bolduc, du Réseau Biblio, transmettant à la Municipalité le rapport personnalisé de notre bibliothèque municipale.

**183-2020**

**Vente de terrain – 77, rue de Courchevel – Régularisation d'empiétement.**

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau vende au propriétaire du 77, rue de Courchevel, une partie d'environ 2.3 m<sup>2</sup> du lot 5 913 123 adjacente à sa propriété permettant de régulariser un empiétement du bâtiment accessoire, le tout au prix de 32,86 \$/m<sup>2</sup> avant taxes; que les frais et honoraires inhérents soient et sont à la charge de l'acheteur; et que Mme le maire Catherine Morissette et M. le secrétaire trésorier et directeur général Daniel Hudon soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité tout document nécessaire à donner plein effet à la présente. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**184-2020**

**Mandat – Développement – Secteur alpin.**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau mandate la firme WSP pour l'étude de concept concernant le projet de nouvelles rues dans le secteur alpin au coût de 11 785 \$ (+ taxes applicables); cet engagement étant conditionnel à l'adoption d'un règlement d'emprunt à ce sujet et à son approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**185-2020**

**Projet – Valineige.**

**CONSIDÉRANT** que Valineige a déposé des plans pour la construction d'un bâtiment dans la zone # I-524 soit :

1. Sur le lot 5 911 714-B, un garage entrepôt pour les véhicules d'entretien et comprenant accessoirement les locaux destinés au personnel travaillant sur ces véhicules

**CONSIDÉRANT** que la disposition du règlement #456 demande que le conseil se positionne à ce sujet;

**CONSIDÉRANT** qu'au-delà de la position prise par le conseil, ces projets demeureront assujettis aux normes et règles d'urbanisme applicables.

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise le projet ci-haut présenté en précisant que pour ce projet:

- les locaux accessoires destinés à accommoder le personnel travaillant sur les véhicules ne pourront être transformés pour des usages "résidentiel" ou "d'hébergement touristique" ou "locatif" puisqu'il s'agit d'une zone industrielle;

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**186-2020**

**Vente de terrain – Parc industriel – Autorisation.**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise la vente d'un terrain d'une superficie approximative de 5 800 m<sup>2</sup> situé dans le parc industriel au sud de la rue de L'Énergie (partie du lot 6 342 330) à M. Martin Tremblay, de Transport Saguenay Lor (ou son représentant) au prix unitaire de 1.83\$/m<sup>2</sup>; qu'une clause d'obligation de construction d'un bâtiment industriel à l'intérieur d'un délai de 18 mois soit incluse au contrat ; et que Mme le maire Catherine Morissette et M. le secrétaire trésorier et directeur général Daniel Hudon, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à donner plein effet à la présente. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**187-2020**

**Prolongement – Aqueduc et égout – Parc industriel.**

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau procède à la mise en place des services d'aqueduc, d'égout et de rue sur une distance d'environ 100 mètres afin de desservir de futurs acquéreurs de terrain de la rue perpendiculaire à la rue de L'Énergie, le tout aux coûts approximatifs de 25 000 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).



188-2020

**Demande – Achat de terrain – M. Patrice Lavoie.**

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau informe M. Patrice Lavoie qu'elle ne souhaite pas vendre la pointe de terrain demandée à l'intersection du chemin Lévesque et du 3<sup>e</sup> chemin du lac Clair.

Mme la conseillère Sylvie Larouche n'enregistre pas son vote sur cette résolution en invoquant l'article 164 du Code municipal, 300 et suivants de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

189-2020

**Acceptation des comptes – Au 6 juillet 2020.**

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que les dépenses suivantes soient et sont acceptées ; et que M. le secrétaire-trésorier et directeur général Daniel Hudon soit et est autorisé à en faire le paiement.

38480 - Marquis, André	59,69 \$
38481 - Allard, Gaétan et Tremblay, Lyne	5 000,00
38482 - Bell Canada	1 301,48
38483 - Côté, Steve et Tremblay Catherine	5 000,00
38484 - Dépanneur St-David enr.	647,37
38485 - Hetek Solutions inc.	525,67
38486 - Hydro Québec	13 146,34
38487 - Location S.C. S.E.N.C.	5 000,00
38488 - Ministre des finances	117,00
38489 - SSQ, Société d'assurance-vie inc.	7 013,41
38490 - Vidéotron S.E.N.C.	236,20
38491 - Dépanneur St-David enr.	522,35
38492 - Hydro Québec	4 091,51
38493 - Pouliot, Sébastien	12,15
38494 - Tremblay, Kathleen	287,44
38495 - Dépanneur St-David enr.	728,37
38496 - Norda Stelo	930,38
38497 - Bell mobilité inc.	531,08
38498 - Commission des loisirs de Falardeau	429,14
38499 - Hydro Québec	4 956,21
38500 - Vidéotron S.E.N.C.	140,87
38501 - 9267-4332 Québec inc.	441,53
38502 - Gestion express inc. Gauthier	890,43
38503 - Viger-Tremblay, Arianne	21,83
38504 - Dépanneur St-David enr.	717,73
38505 - Ministère du Revenu du Québec	1 625,26

38506 - Commission des loisirs de Falardeau	439,86
38507 - Dépanneur St-David enr.	262,86
38508 - Hydro Québec	7 991,26
38509 - Ministère du Revenu du Québec	21 433,63
38510 - Receveur général du Canada	8 424,73
38511 - Vidéotron S.E.N.C.	236,20
38512 - 9190-0738 Québec inc.	8 136,78
38513 - Abtech services polytechniques inc.	86,23
38514 - Allard, Francine	392,51
38515 - Archambault	524,02
38516 - Bélanger, Nicole	25,00
38517 - Blackburn et Blackburn inc.	922,71
38518- Caouette informatique inc.	3 017,35
38519 - Capitale gestion financière	25,44
38520 - Cégep de St-Laurent	1 701,63
38521 - Annulé	0,00
38522 - Annulé	0,00
38523 - Annulé	0,00
38524 - Centre du Bricoleur (Le)	2 041,58
38525 - Centre du camion Procam Saguenay inc.	179,75
38526 - Centre d'automobile	224,15
38527 - Chiasson, Thomas inc.	4 940,26
38528 - Cloturex inc.	49,06
38529 - Complexe auto St-Paul	2 123,59
38530 - Conseiller forestier Roy inc.	32 724,76
38531 - Construction S.R.B.	1 093,28
38532 - Déneigement H.P. Grenon inc.	6 553,58
38533 - Désign toi!	654,67
38534 - Devicom	25,65
38535 - Duchesne, Gaston, entrepreneur	206,96
38536 - Dufour, Jean-Marc	554,00
38537 - Ébénisterie Rochefort	5 196,93
38538 - Encreco inc.	11,49
38539 - Les entreprises Bourget	12 617,36
38540 - Enviromax inc.	2 615,68
38541 - Eurofins Environex	1 210,40
38542 - Excavation R. & R. inc.	1 609,65
38543 - Annulé	0,00
38544 - Excavation Claude Larouche inc.	6 991,82
38545 - Extermination Tremblay et Lemieux inc.	148,90
38546 - Fonds d'information sur le territoire	85,00
38547 - Forestier N.S.R.	1 057,77
38548 - Fournitures de bureau M.S.	149,82
38549 - Gaudreault, Saucier, Simard, avocats	3 512,66
38550 - Gestion des eaux P.-A. Gaudreault	915,00
38551 - Gesticonfort inc.	7 173,98
38552 - Girard, Tremblay, Gilbert, arpenteurs	1 494,68
38553 - Gour-Mets (Le)	83,39
38554 - Gromec inc.	659,55

38555 - Hudon, Daniel	4 664,94
38556 - Imago structures	274,22
38557 - L'Imprimeur	279,39
38558 - Info page inc.	102,33
38559 - JRM excavations	9 738,37
38560 - Laberge, Guérin et associés	1 839,60
38561 - Maîtres d'œuvre (1993) inc.	2 443,22
38562 - Maltais, Lévis	1 200,00
38563 - Marché Falardeau	7,30
38564 - Maurice Rousseau enr.	48,77
38565 - M.C.T. pneus	2 000,57
38566 - Ministre des finances	243,00
38567 - Morissette, Catherine	30,23
38568 - M.R.C. du Fjord-du-Saguenay	23 674,58
38569 - Municipalité de St-Honoré	356,00
38570 - Norda Stelo	3 708,04
38571 - Nutrinor	282,75
38572 - Pauline Bourdeau, notaire en fidéicomis	500,00
38573 - Paul, Marcel	219,60
38574 - Pièces d'autos Ste-Geneviève	35,53
38575 - Pièces d'autos P & L Itée	21,62
38576 - Pierre Le Lettreur	448,41
38577 - Produits sanitaires Belley	667,37
38578 - Produits B.C.M. Itée	3 336,42
38579 - Produits sanitaires Lépine inc.	1 095,51
38580 - Le Progrès, Le Quotidien	1 467,66
38581 - Protection incendie Viking inc.	1 629,20
38582 - Quincaillerie Brideco Itée	56,81
38583 - Raymond Munger (1983) inc.	3 236,55
38584 - Régie des matières résiduelles	2 112,90
38585 - Sanidro inc.	13 679,99
38586 - Serres Belle de jour	3 697,03
38587 - Services Matrec	35 850,27
38588 - Services internet Sag-Lac Wimax inc.	195,35
38589 - Société Canadienne des postes	3 173,46
38590 - S.P.I. sécurité inc.	334,61
38591 - Station service Mercier et frères inc.	3 176,08
38592 - Thibault et associés	902,55
38593 - Transcol	454,15
38594 - Transports adaptés Saguenay nord	5 910,85
38595 - Univar Canada inc.	967,36
38596 - Usinage Z.M.M. inc.	824,31
38597 - Variétés L.C.R. inc.	849,24
38598 - Veolia water technologies Canada inc.	2 207,52
38599 - Vincent Rivest pharmacien inc.	52,35
38600 - Vitrierie Boily Itée	2 121,29
38601 - La vitrierie Vitcom	113,77

Je, soussigné, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie par la présente, qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites sont autorisées par le conseil de la susdite municipalité.

Daniel Hudon  
Secrétaire-trésorier et directeur général

M. le conseiller Germain Grenon n'enregistre pas son vote sur cette résolution en invoquant l'article 164 du Code municipal, 300 et suivants de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**190-2020**

**Tenue des séances du conseil publiques – Place des Fondateurs.**

---

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau procède jusqu'à nouvel ordre à la tenue des séances du conseil à la Place des Fondateurs plutôt qu'à la salle du conseil afin de respecter les consignes de distanciation en vigueur dans le cadre de la pandémie de la Covid-19. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (20 h 29).**

**Je, Catherine Morissette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**

**MME CATHERINE MORISSETTE  
MAIRE**

**M. DANIEL HUDON  
SECÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**